

## RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL (PDR)

« CALVADOS, MANCHE, ORNE » EN 2023

### RESUME A L'INTENTION DES CITOYENS

Le FEADER, fonds européen agricole et de développement rural, est doté de 627,7 millions d'Euros en Normandie pour la période 2014-2022, dont 491,2 pour les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne. Fin 2023, 100% du FEADER a été programmé, et 81% des fonds ont été versés aux bénéficiaires des aides européennes.

Le Plan de relance européen, lancé suite à la crise sanitaire liée à la COVID 19, a permis d'allouer 48 millions supplémentaires au PDR Calvados, Manche, Orne en 2021. Ces financements sont dédiés spécifiquement à des investissements dans l'économie – notamment agricole – et pour la préservation de l'environnement. Tout est engagé au 31 décembre 2023, et 59% a été payé, soit un peu plus de 28,5 millions.

Depuis 2014, 8 700 projets ont été soutenus sur l'ensemble du territoire du Calvados, de la Manche et de l'Orne, dans tous les dispositifs liés à l'agriculture et au développement local. De plus, 2 900 agriculteurs engagés dans des pratiques environnementales et 1 500 agriculteurs bio ont reçu une aide européenne.

Le PDR 2014-2022 dispose de 3 années supplémentaires, jusqu'en 2025, pour terminer les projets en cours et verser les subventions. A partir de 2023, la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) européenne a démarré et les nouveaux dispositifs commencent à prendre le relais.

#### Chiffres clés :

- **FEADER : 491,2 millions d'euros** (dont 48 millions du Plan de Relance Européen post-COVID)
- Taux de programmation des projets : **100 %**
- Taux de paiement des bénéficiaires : **81 %**
- **500 millions d'euros** investis dans l'agriculture depuis 2014 (dont 25% de FEADER)
- **9%** de la Surface Agricole Utile en agriculture biologique
- **40 plans de gestion (ou DocOb) des sites Natura 2000**
- **15 pôles de santé**, offrant un accès aux soins à **508 900** personnes en zone rurale
- **787 projets LEADER** pour le développement rural ayant reçu un paiement FEADER

#### Le FEADER, c'est :

- le fonds de l'Union européenne qui accompagne la mise en œuvre de la Politique Agricole Commune (PAC). En France, il est géré au niveau régional, selon des programmes adaptés aux territoires. En Normandie, le FEADER bénéficie en grande partie à la modernisation de l'agriculture, au maintien des prairies et à la redynamisation des zones rurales.
- un fonds géré dans un programme comportant 3 volets : l'aide à l'agriculture, la restauration et la préservation de l'environnement, le développement des zones rurales.

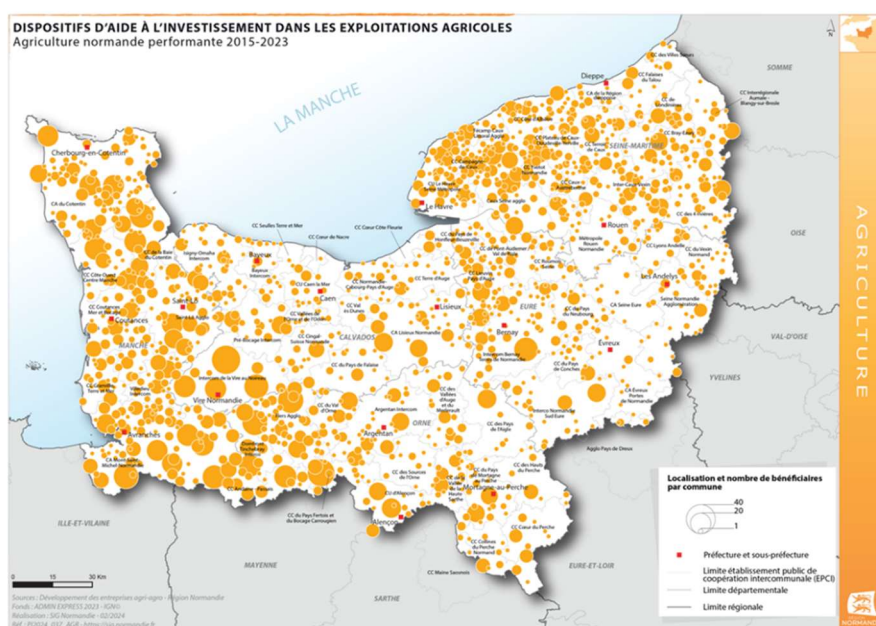
L'Europe investit dans les zones rurales

## ZOOM SUR QUELQUES DISPOSITIFS PHARES

### INVESTISSEMENTS DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES POUR UNE TRIPLE PERFORMANCE ECONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Objectif : Améliorer la performance et la durabilité des exploitations agricoles

- ✓ Dans toute la Normandie, **3 980 exploitations agricoles** ont obtenu des financements pour investir et améliorer leur performance économique, sociale et environnementale, soit environ 1 sur 7



Pour les trois départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne, 2 541 fermes ont obtenu au moins une fois une subvention, d'un montant moyen de 52 000 €. Au total, près de 115 millions d'euros auront été consacrés par le FEADER à l'investissement dans l'agriculture sur ce territoire, dont 26,6 millions grâce à une aide exceptionnelle du Plan de relance européen.

Exemple : Julien et Ségolène Gillette se sont installés en 2020 à Moyon Villages dans la Manche sur une exploitation laitière en agriculture conventionnelle. Associés dans le GAEC de la Capannelle, ils élèvent une centaine de vaches normandes sur 91 hectares.

Outre la Dotation Jeunes agriculteurs, ils ont obtenu une subvention de 114 400 € pour plusieurs aménagements : extension de la stabulation vaches laitières, création d'un bâtiment pour les génisses, mise en place de matelas, de logettes, d'abreuvoirs et de niches à veaux et création d'une fosse à lisier. La subvention est en totalité financée par le FEADER grâce au Plan de relance européen.

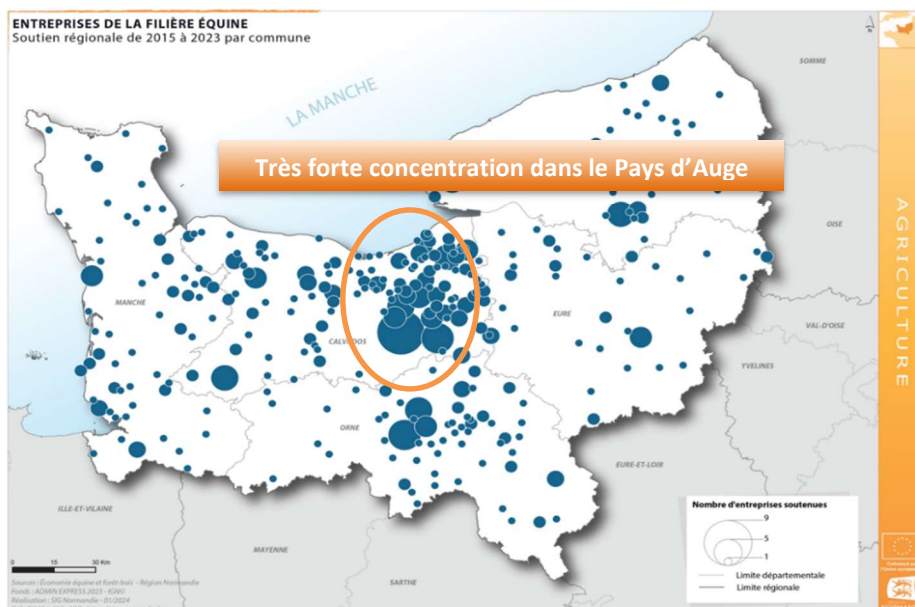


Ségolène Gillette a participé à une campagne pour promouvoir l'installation de jeunes agriculteurs dans la Manche et répondre à la problématique de la reprise d'exploitations en élevage laitier. La campagne présente différents types de parcours d'installation et cherche à valoriser les conditions de travail des éleveurs laitiers et la qualité de vie dans la Manche. (site : <https://www.web-agri.fr/>)

## INVESTISSEMENTS DANS LA FILIERE EQUINE

Objectif : Soutenir une filière d'excellence en Normandie pourvoyeuse d'emplois et d'activité en zone rurale

- ✓ 426 projets ont été sélectionnés en Normandie depuis le début du programme dont 362 sur le territoire du PDR Calvados, Manche, Orne et 64 sur celui du PDR Eure, Seine-Maritime.



La Normandie est la première région détentrice d'équidés de France. C'est une filière à part entière, avec 117 000 équidés, plus de 6 500 entreprises, 18 000 emplois et 1 campus d'excellence pour la recherche en santé équine. Elle est également la région qui compte le plus de structures labellisées EquuRes, certifiant la prise en compte du bien-être animal et de l'environnement.

Exemple : l'écurie Perrine Carlier, à Saint-Julien-sur-Calonne (14)

Perrine Carlier est une cavalière professionnelle qui s'est installée avec une vingtaine de chevaux à Saint-Julien-sur-Calonne, près de Deauville, en 2015. Elle souhaitait mettre en application les principes de l'écurie active dans ses installations pour améliorer la qualité de vie de chevaux.

3 subventions, en 2015, 2018 et 2022, ont contribué à financer les investissements nécessaires : création d'une écurie de haut niveau et d'une piste, installation d'un système d'arrosage, mise en place d'abris de prairie et d'un auvent près du bâtiment de stockage. L'ensemble de ces projets a coûté 313 792 €, et ont été financés par la Région et l'Europe à hauteur de 100 948 € (Région : 37 351 €, FEADER : 63 597 €).

L'écurie s'est engagée dans le label EquuRes et a obtenu le niveau 2, qui valorise son attachement à favoriser les contacts sociaux entre les chevaux, à assurer un haut niveau de suivi sanitaire et à préserver l'environnement par la gestion de l'eau et la protection de la biodiversité.

Perrine Carlier partage son expérience pour promouvoir les effets bénéfiques de l'écurie active sur les chevaux lors de formations ou dans des vidéos accessibles en ligne :

<https://www.label-equures.com/actualites/se-lancer-dans-une-ecurie-active-avec-des-chevaux-de-dressage-l'exemple-de-perrine-carlier>





## DESSERTE FORESTIERE, MODERNISATION DE LA FILIERE BOIS ET REBOISEMENT

Objectif : Développer la filière bois en améliorant la valeur de la forêt normande et en facilitant son exploitation

- ✓ **445 projets** ont obtenu un financement du FEADER à l'échelle de la Normandie. 6 millions d'Euros de FEADER ont été versés, soit environ 24% du montant des investissements réalisés.

Avec 417 000 hectares, la forêt couvre 14% du territoire de la Normandie, soit bien moins que la moyenne nationale (25%). La forêt est constituée à 85% de feuillus, principalement du chêne et du hêtre. La filière regroupe 3 420 entreprises et représente 22 200 emplois. La forêt normande produit 7 m<sup>3</sup> de bois par hectare et par an, soit plus que la moyenne nationale (5,2 m<sup>3</sup>), tout en respectant un volume de récolte inférieur à celui de la production. Le dispositif financé par le FEADER vise à moderniser la filière tout en favorisant la mobilisation des bois par des pratiques plus respectueuses de l'environnement.



Exemple : Achat d'un porteur forestier par la société Altan (61)



La société forestière Altan, située à Longny-les-Villages dans l'Orne, souhaitait acquérir un porteur forestier pour améliorer son autonomie. Des critères environnementaux ont été intégrés par le choix d'un porteur avec un système hydraulique utilisant des huiles biodégradables et un équipement de tracks limitant le tassement du sol. La société est engagée dans la démarche « Normandie Bois Bûche ».



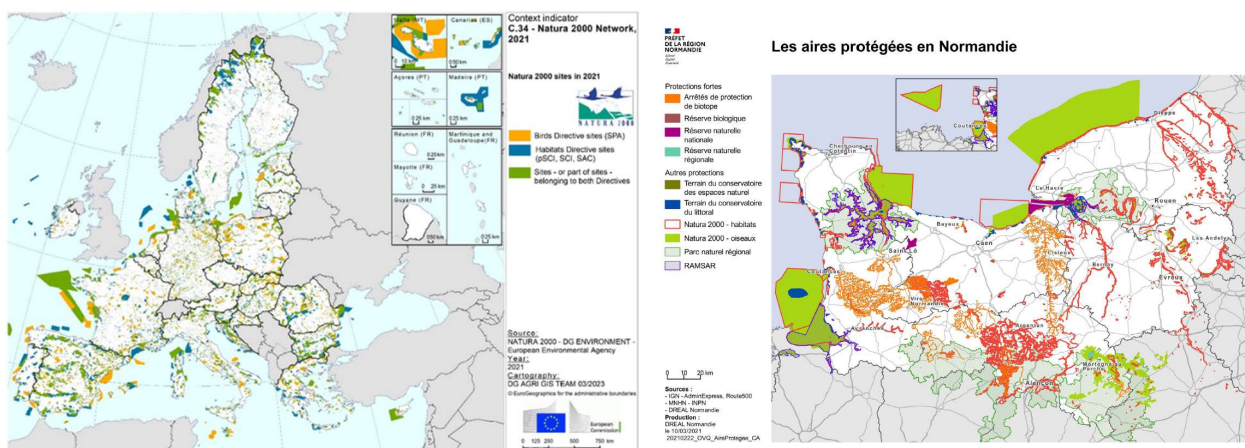
Le coût du matériel, retenu pour 275 000 €, a été subventionné à hauteur de 110 000 € par l'Europe (69 300 € de FEADER) et la Région (40 700 €). Le versement a été effectué en novembre 2023.

# CONTRATS NATURA 2000 EN MILIEUX NON-AGRICOLES ET NON-FORESTIERS ET EN MILIEUX FORESTIERS

Objectif : Protéger les espaces naturels et restaurer les écosystèmes favorables à la biodiversité

- ✓ Environ **880 projets** ont obtenu un financement du FEADER à l'échelle de la Normandie, des îles Chausey (50) jusqu'au bassin versant de l'Yères (76). 13 millions d'Euros de FEADER ont été versés.

L'ampleur de l'enjeu de freiner l'érosion de la biodiversité, en Normandie comme au niveau européen, impose de multiplier les actions pour restaurer les milieux naturels et mobiliser l'ensemble de la population, que ce soit par l'accompagnement de certains publics spécifiques, - élus, décideurs, techniciens en charge de la gestion d'espaces naturels -, ou par la sensibilisation du grand public.



Exemple : Le maintien de surréserves dans la hêtraie de Cerisy (14)

L'Office national des forêts (ONF) assure l'animation et la gestion du site Natura 2000 de la hêtraie de la forêt de Cerisy (FR02502001). L'une des actions prévues pour assurer la gestion du site est le maintien de surréserves, c'est-à-dire le maintien, au sein de jeunes peuplements forestiers, d'arbres adultes du peuplement précédent après la coupe finale à raison de quelques unités par hectare, afin de servir de refuge à différentes espèces et de favoriser la biodiversité.

Dans la hêtraie de Cerisy, l'ONF a fait une demande de subvention de 14 633 € (9 218,79 € de FEADER et 5 414,21 € de l'Etat) pour assurer une opération de maintien de bois sénescents sur 4 parcelles, en privilégiant les habitats favorables aux espèces cavernicoles (pics, chiroptères).

Une visite sur place a été réalisée en novembre 2022 pour vérifier la localisation et la conformité des tiges concernées. L'engagement dans le cadre du Contrat Natura 2000 est d'une durée de 30 ans.



<https://www.onf.fr/vivre-la-foret/forets-de-france/+1769::foret-domaniale-de-cerisy.html>

Retrouvez le PDR 2014-2022 et le bilan complet 2014-2023  
(Rapport Annuel de mise en Œuvre) sur le site :  
<https://www.europe-en-normandie.eu/>

Plus d'information sur la Politique agricole commune sur :  
<https://agriculture.gouv.fr/la-nouvelle-pac-2023-2027>

et sur les nouveaux dispositifs régionaux :  
<https://www.normandie.fr/aides-regionales>